



IGAB Interessengemeinschaft Angehörigenbetreuung
CIPA Communauté d'intérêts Proches aidants
CIFIC Comunità di interesse Familiari curanti

IGAB CIPA CIFIC

Hopfenweg 21
3001 Berne

T. 031 370 21 07

secretariat@cipa-igab.ch

www.cipa-igab.ch

COMMUNIQUE – Berne, le 16 octobre 2023

La situation des personnes proches aidantes en Suisse est problématique et la Suisse doit agir

Vendredi, la commission CSSS-CE a reconnu qu'il y avait nécessité d'améliorer la situation des proches aidants. Elle va discuter de la meilleure manière d'atteindre cet objectif. Dans le cadre de la discussion sur la motion de la Conseillère aux Etats Marianne Maret, la Communauté d'intérêts Proches aidants CIPA a défendu la nécessité que la Suisse adopte une stratégie nationale de la proche aidance, à définir avec tous les acteurs concernés.

La motion déposée en 2022 par la Conseillère aux Etats Marianne Maret demande qu'un groupe de travail soit constitué avec des représentant.e.s des proches aidant.e.s pour qu'émerge une définition unique de la proche aidance. Réuni en plenum le 17 mars de la même année, le Conseil des Etats avait décidé que la question méritait d'être d'abord examinée en commission. C'est ce que la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CSSS-CE a fait vendredi. Après avoir entendu les milieux concernés, dont la CIPA, elle a conclu que la situation des personnes proches aidantes devait être améliorée. Cela réjouit la Communauté d'intérêts Proches aidants CIPA.

Être proche aidant.e concerne tous les domaines de la vie, pas uniquement professionnelle. Or, dans le droit fédéral, la notion de proche aidant n'existe pas. Quelques lois mentionnent les proches, l'entourage, les membres de la famille, les parents ou les personnes faisant ménage commun. Dans d'autres textes, il est fait mention d'aide, d'assistance, de protection, etc. Dans les cantons qui prévoient des prestations particulières, les critères retenus diffèrent d'un canton à l'autre. Or, les proches aidants n'habitent pas toujours dans le même canton que les personnes qu'ils soutiennent. Quand chaque canton utilise une définition différente, cela sème le trouble auprès d'une population déjà mise à rude épreuve et ne disposant que de peu de temps pour les démarches administratives à reconduire sans cesse. C'est cette hétérogénéité des définitions et des mesures qu'adresse la motion Maret.

Pour Valérie Borioli Sandoz, directrice de la CIPA : « Notre pays gagnera à définir une stratégie nationale de la proche aidance, comme l'ont déjà fait d'autres pays car la problématique va se poser de manière de plus en plus aiguë à l'avenir compte tenu de l'augmentation prévisible des besoins. ». La CIPA encourage la commission à tout entreprendre pour atteindre cet objectif.

IGAB: Wir geben den betreuenden und pflegenden Angehörigen in der Schweiz eine Stimme.

CIPA : Nous donnons une voix aux proches aidants en Suisse.

CIFIC: Diamo voce ai familiari curanti in Svizzera.

La CIPA regrette cependant vivement que la commission n'ait pas donné de suite favorable à la motion du conseiller national Pierre-Yves Maillard, qui demande que le 30 octobre devienne une journée nationale des proches aidants et aidantes. L'argument selon lequel le Conseil fédéral ne serait pas compétent pour le faire occulte la nécessaire reconnaissance par tous les cantons de l'immense contribution des proches dans la préservation de l'autonomie et de la santé ou dans le maintien à domicile de personnes dépendantes. Valérie Borioli Sandoz le résume : « La reconnaissance sociale est la première étape indispensable vers l'adoption de mesures spécifiques destinées à soulager les personnes proches aidantes. ». La CIPA invite le plenum à adopter la motion, comme l'a fait le Conseil national en juin dernier. Une telle journée nationale pourra d'ailleurs être intégrée au sein d'une future stratégie nationale de la proche aidance.

Sans attendre, la CIPA invite par conséquent tous les cantons à rejoindre la Journée intercantonale des proches aidants du 30 octobre, qui réunit dix cantons cette année. Cette journée de reconnaissance publique de l'engagement des personnes proches aidantes met notamment en lumière la collaboration qui se déploie tout au long de l'année entre autorités cantonales et associations sur le terrain, et propose différents événements spécifiques régionaux.

Plus d'informations

Valérie Borioli Sandoz, Directrice CIPA, 079 598 06 37

Adrian Wüthrich, Président CIPA, 079 287 04 93

Site de la Journée du 30 octobre : www.journee-proches-aidants.ch